



AVIS DE MARCHE PASSE SELON UNE PROCEDURE ADAPTEE

REALISATION DE TRAVAUX D'ENROCHEMENTS SUR LES EPIS 15, 20, 21

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Mairie de Cagnes-sur-Mer
Cellule Administration Générale

2 chemin des Mauberts
06800 Cagnes sur Mer

Tel : 04.89.83.20.00 / fax : 04.89.83.20.09

Ouverture au public, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

C'est à cette adresse que le Dossier de Consultation peut être retiré, des informations complémentaires peuvent être obtenues, et les demandes et offres de participation renvoyées.

Le DCE est mis à disposition par voie électronique sur le site :

<https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché : REALISATION DE TRAVAUX D'ENROCHEMENTS SUR LES EPIS 15, 20, 21

Caractéristiques du marché : ce présent marché est passé selon une procédure adaptée régie par l'article 28 du code des marchés publics.

Conditions de participation :

L'offre doit comprendre un dossier de candidature comprenant **l'ensemble** des pièces ci-après, entièrement complétées, datées et signées **sous peine de non recevabilité** :

1°) Une Lettre de candidature, comprenant le cas échéant habilitation du mandataire par ses co-traitants établie par le mandataire commun sur imprimé DC4 précisant le nom et l'adresse du mandataire et comportant les certificats de chaque co-traitant donnant pouvoir au dit mandataire d'engager le groupement.

2°) Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

3°) une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre pas dans un des cas mentionnés à l'article 43 et ce conformément à l'article 38 de l'ordonnance du 6 juin 2005, et à l'article 29 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

4°) Les renseignements et les documents suivants :

- le chiffre d'affaires des trois dernières années ou exercices clos.
- la liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années
- Les attestations d'assurance en responsabilité civile et professionnelle

Pour chaque co-traitant ou sous-traitant présenté dans l'offre, le candidat devra joindre, dûment remplis et signés, l'ensemble des documents énumérés aux 2°, et 4° ci-dessus.

Critère de jugement des offres :

- Le valeur technique appréciée au vu de la note méthodologique (30 %)
Dont la sous-notation s'entendra ainsi :
 - Moyens matériels affectés au chantier (10 %)
 - Moyens humains affectés au chantier (10%)
 - Méthodologie avec description des mesures prises pour limiter l'impact sur la vie marine (10%)
- Le prix apprécié au vu du montant de l'offre (70 %)

Date limite de réception des offres : Vendredi 10 Septembre 2010 à 16h30 délai de rigueur.

Aucune candidature ou offre ne pourra être transmise par voie électronique, par télécopie ou par télex.

Date d'envoi du présent avis: Vendredi 23 Juillet 2010